

Les cinq bibliothèques des EFE : unies comme les doigts de la main



Partageant un même statut depuis 2011, les Écoles françaises à l'étranger (EFE) ont pour mission « de développer la recherche fondamentale sur le terrain et la formation à la recherche » (décret n° 2011-164 du 10 février 2011). La création de chaque école s'est accompagnée de la constitution de fonds documentaires en s'adossant à la politique de recherche. Les cinq bibliothèques bâtissent depuis 2011 une politique volontariste de mutualisation et de coopération qui se traduit notamment par : **un projet commun de signalement dans IdRef** des sites archéologiques fouillés par chaque école (2015-2016) ; **des formations proposées aux conservateurs et bibliothécaires du réseau** (RDA, catalogage des ressources électroniques, séminaires de pilotage...) ; **une réflexion partagée sur la réinformatisation**, entre politiques de sites, stratégies de réseaux et projets nationaux.

Les bibliothèques des EFE sont pleinement intégrées au réseau des bibliothèques de l'enseignement supérieur par leur participation au Sudoc, aux dispositifs CollEx et aux enquêtes nationales. Dans cette perspective, elles ont fait l'objet, à leur demande, d'une mission de conseil par l'Inspection générale des bibliothèques, dont le rapport, attendu d'ici à l'automne 2017, enrichira les préconisations du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Du fait de leur situation géographique, il est important pour des établissements établis à l'étranger de pouvoir s'appuyer sur un réseau de compétences techniques tel que celui de l'Abes. Le support, les informations et les formations permettent aux bibliothécaires, notamment étrangers, de nourrir leur culture professionnelle. L'Abes, qui porte les projets fédérateurs pour le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est un acteur structurant du paysage documentaire au service de nos communautés de chercheurs à l'étranger.

À l'École française de Rome, la Méditerranée en partage



Très soucieuse du catalogage rétrospectif de ses collections, la bibliothèque de l'École française de Rome (EFR) a engagé le signalement dans le Sudoc de toutes ses monographies en archéologie romaine, étruscologie, épigraphie, papyrologie, patrologie et, bientôt, en histoire régionale italienne.

Fondée en 1875, l'École française de Rome, qui a son siège dans la capitale du *bel paese*, développe en Italie, au Maghreb et dans les pays du Sud-Est européen proches de la mer Adriatique des recherches dans le domaine de l'archéologie, de l'histoire et des autres sciences humaines et sociales, de la Préhistoire à nos jours. Elle accueille des doctorants (boursiers), des jeunes chercheurs (membres), ainsi que des enseignants-chercheurs, chercheurs et autres personnalités scientifiques plus confirmées (chercheurs résidents, chercheurs mis à disposition par le CNRS, et chercheurs partenaires des programmes scientifiques).

ANCRAGE ITALIEN AU SEIN D'UN JOYAU DE LA RENAISSANCE

L'EFR met à la disposition des chercheurs de tout pays sa bibliothèque spécialisée riche de plus de 220 000 volumes, située au

Jean-Pierre Dalbéra / Flickr (CC BY 2.0)



➔ Façade arrière du Palais Farnèse.

deuxième étage du palais Farnèse (24 000 entrées en 2016). La congruence entre programmes de recherche et ressources documentaires conditionne ses activités. Sa politique d'acquisitions se décline en quatre axes : archéologie de la Méditerranée centrale, Antiquité romaine, histoire de l'Italie et histoire de l'Église.

La bibliothèque de l'EFR s'inscrit dans une pluralité de réseaux, à commencer par sa contribution au Sudoc depuis 2008. Après le projet Archéoref en 2015-2016, qui a favorisé le catalogage rétrospectif d'ouvrages en archéologie romaine, s'est engagé un chantier de signalement de toutes les collections au cœur de son périmètre documentaire : les monographies en étruscologie, épigraphie, papyrologie et patrologie sont désormais toutes

référéncées dans le Sudoc. Grâce au soutien financier de l'Abes, les ouvrages en histoire régionale italienne feront l'objet d'un traitement exhaustif à partir de l'automne 2017. L'ancrage italien de la bibliothèque doit être souligné. Elle participe au catalogue collectif italien des périodiques (ACNP, porté par l'Université de Bologne). Aux côtés d'autres